



N°12 MAI 2017

LA LETTRE

Sommaire

- 1/ Associations, découvrir les lieux alternatifs
- 2/ CLAPS Collectif Local Associatif pluriculturel et solidaire
- 3/ L'Hôtel Pasteur
- 4/ Keur Eskemm
- 5/ Temps d'échange
- 6/ Nous contacter

Trouver des lieux ou des espaces associatifs n'est pas toujours facile ; il faut anticiper, réserver longtemps à l'avance, avoir un certain budget.... la ville de Rennes en propose dans tous les quartiers ainsi que les Maisons de Quartier et les MJC.

Mais nombre d'associations les demandent aux mêmes horaires, pour réunir leurs bénévoles, ou mettre en place des activités. Elles ne prévoient pas longtemps à l'avance leurs actions et souhaitent pouvoir réagir aux demandes de leurs usagers et bénévoles.

L'idée de partager des locaux, et/ou des bureaux n'est pas encore entrée dans les fonctionnements associatifs. Pourtant, mutualiser les moyens, se regrouper pour agir, sont des propositions que le MAR et d'autres associations défendent depuis plusieurs années.

De nouvelles formes de mutualisation, ou de regroupements, permettent d'expérimenter des projets et des actions temporaires. Ceux-ci nécessitent espace et matériel pendant une durée indéterminée plus ou moins longue, et ne cherchent pas systématiquement à se pérenniser.

C'est pourquoi la commission "Brunch" du MAR a proposé un temps de découverte et d'échange en invitant plusieurs associations à témoigner de leurs propositions d'organisation et d'accueil dans leurs locaux.

1/ Associations : Découvrir des lieux alternatifs

Le MAR s'est interrogé sur l'émergence de nouveaux lieux à Rennes, qui marquent l'évolution des formes associatives. Quels intérêts pour les petites et moyennes associations qui manquent d'espaces ? Et/ou qui n'ont pas un budget suffisant pour louer dans les locaux existants ?

Dans un premier temps nous avons écouté les témoins associatifs. Chacun nous a proposé une réflexion sur des modalités particulières de construire ensemble un lieu pluridisciplinaire, d'accueillir des groupes ou des projets, et d'être accueilli sans projets précis mais avec un désir fort d'agir.

2/ CLAPS : Collectif local associatif pluriculturel et solidaire représenté par Benoit Valet

Le projet réunit 4 associations d'événements culturels (Legal Promotion, Dancehall Attitude, Burning Dancefloor, et Bout'40) autour d'un désir commun de mutualiser les efforts et les ressources, et après constat du manque de salles accessibles financièrement, aux associations et groupes. Après une étude des besoins, « on est allé voir les services de la ville pour leur demander quels critères pour un nouveau lieu. Est ressortie la zone géographique industrielle, une partie des travaux faisables (notamment volet environnemental, limiter l'impact...), une autonomie financière à terme. »

« Le local situé dans la ZI-écopole Sud Est, est loué sur dix ans avec option d'achat. Le contact avec la mairie a ensuite permis de savoir quoi faire administrativement. »

Ainsi, un projet d'installation a été élaboré sur des valeurs partagées par les 4 associations :

Valorisation des productions locales

Mutualisation des ressources et des énergies

Gouvernance partagée (un conseil d'administration limité à 10 personnes).

« Le clivage association/entreprise a été dépassé pour nous, et nos liens avec les entreprises environnantes sont très constructifs. Le lieu doit être modulable. On a constaté que les lieux événementiels doivent être souvent fermés faute de budget et de personnel pour permettre une amplitude horaire plus large. L'idée est d'être ouvert le plus longtemps possible et de proposer diverses activités à différents créneaux.

Il y a aussi une demande des entreprises de la ZI qui ont parfois besoin d'espace, des associations ont également besoin d'espace et parfois d'accompagnement sur certains sujets (partagé par les pairs). L'idée à terme du CLAPS est de devenir complètement autonome, pour le loyer et les personnes salariées. »

Les activités envisagées dans ce nouveau lieu sont :

Projet de restauration le midi sur un modèle de chantier d'insertion (930 entreprises vivent sur la zone)

Espace de co-working, et d'échange entre pairs

Espace de réunion modulable selon les besoins

Bar associatif

Salle de 1100 places pour des événements

Pourquoi ce nouveau lieu ?

« Notre proposition est d'être un lieu plus modulaire que les existants ; de proposer une tarification différente selon le statut du demandeur (association, avec ou sans subvention, entreprise...) et selon les activités (mise à disposition d'espace, techniciens, bureaux, ...). »

3/ L'hôtel Pasteur représenté par Sophie Ricard

Après le départ de la faculté dentaire en 2006, la ville s'interrogeait sur l'utilisation de ces locaux, et n'avait pas budgété la réhabilitation d'un bâtiment historique tel que celui-ci. La vente envisagée un temps n'a pu se réaliser ; la situation était bloquée.

En 2012, la ville a fait appel à Patrick Bouchain et moi-même comme architectes pour re-questionner la commande publique, et réfléchir sur son utilisation. Nous avons proposé « l'université foraine », afin de mettre le lieu à l'épreuve de l'usage par des associations, des groupes, des projets. La durée d'occupation serait temporaire : 3 ans (de 2014 à 2017) et 1 emploi temps plein pour permettre l'étude du milieu ; l'accès à l'hôtel Pasteur serait privilégié pour des actions en direction de publics exclus d'autres structures ; le lieu serait ouvert à des projets culturels, sociaux ou artistiques. Il s'agit d'accueillir des projets en émergence, qui demande du temps de réflexion et de maturation. Chaque occupant porte une responsabilité sur l'entretien du lieu.

La philosophie a été de ne pas tout reconfigurer à l'intérieur, de prendre le lieu tel qu'il est, sans aménagement définitif : c'est « l'architecture réversible ». Cela coûte moins cher et permet de se retourner plus rapidement en cas de changement de lieux. En outre c'est préférable pour l'environnement.

La ville ne peut s'occuper de certaines activités parce qu'elle pense année par année. La ville nous soutient désormais, il ne faut pas que le lieu soit sous cloche.

Pour rénover partiellement l'hôtel, une école maternelle existante, aujourd'hui près du TNB mais trop petite, prendra la place de la fac dentaire au RDC de l'hôtel, en 2019. L'idée sera de faire des liens entre les activités de l'Hôtel Pasteur et les enfants accueillis.

Dans les étages, une rénovation sera effectuée pour des raisons de sécurité. Puis il s'agira aussi de coopérer avec d'autres lieux institutionnels ou associatifs, et de créer une gouvernance collégiale voulue par les occupants, de différents secteurs.

En 2017, Après plusieurs années d'expérimentation et à la suite de la création d'une assemblée des partenaires regroupant des personnes issues d'horizons et de disciplines variées ayant un intérêt dans le projet, l'association L'Hôtel Pasteur est créée.

L'association L'Hôtel Pasteur a pour but de fédérer et de regrouper les différents hôtes passés par l'Hôtel, ainsi que les personnes désireuses de s'impliquer davantage dans le projet. Cette association prend une forme nouvelle et est le moyen de tester un modèle de gouvernance partagée, contributif et coopératif.

En vue de préfigurer un modèle de type « société coopérative d'intérêt collectif », elle se compose de trois collèges qui se réunissent lors des conseils collégiaux : collège des gestionnaires de l'hôtel pasteur, collèges des hôtes (Groupes et associations occupants), et collège des bienveillants.

4/ Keur Eskemm représenté par Maxime Lecoq

Le nom de l'association est repris d'une association non dissoute et active entre 2007 et 2009 ; dont le but était de proposer des échanges culturels et artistiques entre la Bretagne et le Sénégal. Un bureau est mis à notre disposition à la maison Internationale de Rennes (MIR).

Notre idée est de s'engager pour aider les jeunes à prendre place dans la société, notamment par la culture. Les arts peuvent participer à leur émancipation.

C'est pourquoi nous voulions expérimenter le « Laboratoire Artistique Populaire ». Comment faire collectivement à partir des attentes individuelles ? Un questionnaire adressé à des jeunes de 18 à 35 ans a permis de constituer un groupe de 30 personnes. Un comité de suivi des secteurs de l'insertion, de l'éducation populaire et de la culture a favorisé la réflexion et la mise en place d'ateliers artistiques. Le but du « LAP » est de tendre vers l'autonomie du collectif. Qu'il s'engage sur le territoire et développe de manière autonome un projet.

Pour favoriser au mieux la mise en commun de gens qui ne se connaissent pas, il faut un lieu commun de vie. Comment fait-on pour que ces personnes échangent ?

Ainsi l'hôtel Pasteur nous a accueillis pendant 4 mois, et a accepté ce pari.

« C'est cela sa plus grande qualité : expérimenter, accepter des projets qui ne savent pas encore où ils vont véritablement. »

« La gratuité, le bouillonnement de Pasteur, permet de décroiser et vraiment organiser la société civile. »

« Les rencontres entre initiatives permettent une organisation et des avancées importantes pour tous les membres. »

« Il n'y a pas de problème de «case» comme avec les institutions.»

5/ Temps d'échange

Suite à ces présentations, un temps d'échanges a permis de répondre à certaines questions :

- Comment communiquer sur vos structures ?

Benoît V: Énormément de choses sont faites, mais beaucoup de moyens sont inutilisés ou même inconnus. Le développement des réseaux va aussi améliorer la communication. On espère que la ville va aider. Le réseau le plus important reste le réseau humain. Et l'espace permet le développement du réseau. 1 salarié est employé à la communication et l'alimentation des réseaux sociaux.

Comment les associations se rencontrent, comment savoir si des associations font le même travail ou un travail complémentaire ?

Benoît V: justement les interfaces permettent de faire rencontrer la demande et l'offre. Nous voulons proposer des « cafés citoyens » pour des rencontres thématiques.

- Comment fait-on pour faire évoluer le système ? Comment sensibiliser la ville ?

Sophie R : le budget de l'hôtel Pasteur est vraiment petit parce que les besoins sont faibles. Nous pouvons être gratuit. Mais nous devons penser demain. C'est peut-être la thérapie des institutions, le CCAS réfléchit à travailler avec nous et la ville. L'architecture est primordiale, elle doit donner envie, pour favoriser les échanges et les contacts entre les citoyens.

Le TNB le dit sur l'Hôtel Pasteur : «vous avez dépassé les codes et ouvert de nouveaux horizons.» Pasteur permet de se re-questionner, de faire un «pas de côté». Il faut trouver des moyens pour répandre cette pratique. Il faut réfléchir à un modèle juridique qui redonne de la souplesse concernant les accords avec les institutions.

La plupart des lieux qui ressemblent à Pasteur sont plus dans la location d'espace, la mise à disposition de locaux.

Nous avons fait le choix d'être gratuit, la contrepartie n'est donc pas pécuniaire. Elle doit être ailleurs, dans l'échange. La Ville a fait le choix de nous reconnaître et de nous accompagner. C'est déjà en train d'essayer, le TNB réfléchit à se mettre en réseau avec l'Hôtel Pasteur, et proposera l'an prochain des spectacles pour rencontrer de nouveaux publics. Les gens viennent avec leurs bagages à Pasteur, mais le TNB pourrait par exemple amener une régie.

- Seriez-vous capables d'accompagner ou d'aider des associations de Yoga ou similaire qui seraient intéressés pour faire des choses comme le CLAPS ?

Benoît V : oui tout à fait il y a une très forte demande de Yoga ou de relaxation des employés de la ZI. Pour le reste nous pouvons nous rencontrer pour discuter de cela.

- Sur les besoins en terme de transport, d'équipement ?

Benoît V : Se délocaliser, s'éloigner du centre, pose la question en effet des transports. Les amplitudes de bus ne sont pas assez intéressantes pour l'instant. Il faut qu'il arrive plus tard.

Nous sommes en train de travailler ensemble (ville, star, nous).

Il ressort de ce temps, « trop court » pour certains participants, que l'avenir n'est pas aussi « bouché » qu'ils le croyaient. La volonté de continuer d'agir dans un esprit d'éducation populaire, associatif et collaboratif, permet d'imaginer de nouvelles formes d'action, d'hébergement, de mutualisation.

La ville propose des espaces associatifs gérés par l'APRAS, mais nous pouvons, nous associations nous regrouper et agir ensemble pour maintenir nos activités et créer de nouveaux projets.

Enfin, le brunch a favorisé les échanges entre les associations témoins et les invités présents. De nombreux contacts sont prévus à l'avenir.

Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées des structures témoins :

Pour le CLAPS :

Association CLAPS
3 Rue du Hoguet, 35000 Rennes –
Tel : 09 73 25 82 73
collectif@localduclaps.bzh
Coordinateur : Benoit Vallet

Pour l'Hôtel Pasteur :

Hôtel à Projets - Bâtiment Pasteur - 1er étage
2 Place Pasteur - 35000 Rennes
Tel : 02 99 63 83 76
Coordination générale // Sophie RICARD, architecte et AMO
mail: sophie.ricard@territoires-rennes.fr
Assistante à la coordination // Lise Buisson
mail: lise.buisson@territoires-rennes.fr

Pour Keur Eskemm :

Keur Eskemm
MIR – 7, Quai Chateaubriand - 35000 Rennes
Tel : 02 99 78 22 66
keureskemm@gmail.com
Coordinateurs : Pierre Durosoy et Maxime Lecoq

Autres contacts :

L'APRAS :

Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation de l'Action Sociale
6 cours des Alliés, 35000 RENNES
(station métro Charles de Gaulle)
Tél : 02.99.31.52.44
Fax : 02.99.30.81.17
Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30
Adresse mail : contact@apras.asso.fr

6/ Nous contacter

Mouvement Associatif Rennais
6 cours des alliés
35000 Rennes

www.mouvement-associatif-rennais.org
Facebook : www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais
Twitter : Asso_MAR
mar@assorennais.org